



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 19 octobre 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2011-1602*

RECONDUIRE LE SOLDE DISPONIBLE DE 490 473 \$ AFIN DE POURSUIVRE LA MISE EN VALEUR DU DOMAINE SCOTT-FAIRVIEW - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme reconnaît la vocation à des fins publiques du Domaine Scott-Fairview;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2008-156 en date du 12 février 2008, approuvait un projet de mise en valeur globale du site, accompagné d'un plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE les lieux doivent favoriser l'accueil d'organismes et de groupes pouvant contribuer directement à la mise en valeur favorisant une vocation culturelle du Domaine ainsi qu'à son appropriation par les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses actions de mises en valeur ont été réalisées, dont la démolition de bâtiments, la restauration architecturale de la maison Fairview et l'aménagement d'un sentier piétonnier lumineux;

CONSIDÉRANT QUE certaines interventions paysagères et d'intégration de jardins publics restent à réaliser, spécifiquement autour de la maison Fairview;

CONSIDÉRANT QU'un solde total réel de 490 473 \$ est disponible suite à la réalisation des travaux et à la bonne gestion du budget;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt public que l'ensemble des travaux planifiés au dernier plan d'action approuvé se réalise dès 2011-2012 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de reconduire le solde disponible de 433 050 \$ ainsi que d'affecter le montant de 57 423 \$ de la réserve d'acquisitions de terrains provenant de la vente du 30, rue Montpetit dans le budget global de mise en valeur du Domaine Scott-Fairview, comme approuvé le 21 avril 2009 en vertu de la résolution numéro CM-2009-444 en date du 21 avril 2009, afin de réaliser les travaux de la phase 3 du plan d'action ainsi que certains travaux complémentaires.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2011.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1603

SOUSSION 2011 SP 187 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - IMPLANTATION D'UN ÉCOCENTRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme GENIVAR inc., 500, boulevard Gréber, 3^e étage, Gatineau, Québec, J8T 7W3 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'un plan concept, la confection de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux en résidence pour la construction d'un écocentre dans le secteur de Gatineau pour un montant total approximatif de 212 914,43 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 30 août 2011, et ce, étant la seule soumission s'étant qualifiée en accumulant un minimum de 70 points au niveau de la qualité après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008;
- autorise la firme GENIVAR inc. à préparer et déposer la demande de certification LEED et à intervenir auprès des compagnies des utilités publiques pour encadrer le projet.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11039-001-20450	203 569,93 \$	Construction de l'écocentre - Construction de l'écocentre
04-13493	9 344,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1604

ACQUISITION D'UNE PARTIE DU LOT 1 287 017 (FUTUR LOT 4 787 605) AU CADASTRE DU QUÉBEC - MONSIEUR JACQUES BISSONNETTE - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jacques Bissonnette est propriétaire du lot 1 287 017 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, connu et désigné comme étant le 4, rue Davies, faisant l'objet d'une opération cadastrale dans le but de créer le lot 4 787 605 d'une superficie de 3,8 m²;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire procéder à l'acquisition du futur lot 4 787 605 au cadastre du Québec afin de permettre la réalisation des travaux de réfection de la rue Davies (Réfection des services municipaux – Bassin St-Jean-Bosco, phases 2 et 4) autorisés par la résolution numéro CE-2011-1112 en date du 29 juin 2011, dont les travaux prévoient la reconstruction d'un trottoir sur le lot à acquérir;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande l'acquisition d'une partie du lot 1 287 017 (futur lot 4 787 605) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 3,8 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse de cession négociée et dûment signée par monsieur Jacques Bissonnette le 6 juillet 2011 pour un montant de 826,76 \$, plus les taxes applicables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'acquisition d'une partie du lot 1 287 017 (futur lot 4 787 605) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 3,8 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse de cession négociée et dûment signée par monsieur Jacques Bissonnette le 6 juillet 2011 pour un montant total de 826,76 \$, plus les taxes applicables.

Le trésorier est autorisé à puiser un montant de 826,76 \$, plus les taxes applicables, représentant le coût d'acquisition d'une partie du lot 1 287 017 (futur lot 4 787 605), à même le poste budgétaire 06-30640-013 et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30640-013-20449	900,55 \$	Travaux de réfection - Égouts, aqueduc
04-13493	41,34 \$	- Acquisition - Bassin Saint-Jean-Bosco TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1605

ACQUISITION DU LOT 1 770 316 AU CADASTRE DU QUÉBEC - 3223701 CANADA INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA

CONSIDÉRANT QUE 3223701 Canada inc. est propriétaire du lot 1 770 316 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 1 504,4 m²;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire procéder à l'acquisition du lot 1 770 316 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, afin de donner la vocation de parc à cet immeuble et de consolider l'accès au parc des Vignobles;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande l'acquisition du lot 1 770 316 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 1 504,4 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse de cession négociée et dûment signée par 3223701 Canada inc. le 9 juin 2011 pour un montant de 1 \$, plus les taxes applicables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'acquisition du lot 1 770 316 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 1 504,4 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse de cession négociée et dûment signée par 3223701 Canada inc. le 9 juin 2011 pour un montant total de 1 \$, plus les taxes applicables.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1606*

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE LOCATION DU STATIONNEMENT DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS, CAMPUS FÉLIX-LECLERC - USAGERS DE LA MAISON DE LA CULTURE - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA

CONSIDÉRANT QUE pendant les travaux du centre sportif de Gatineau, de juin 2008 au printemps 2010, une partie des stationnements qui étaient utilisés par les usagers de la maison de la culture n'étaient plus disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2009-178 en date du 10 février 2009, acceptait, comme mesure temporaire afin de remédier au manque de stationnement, l'octroi d'une subvention à la maison de la culture pour la location du stationnement existant sur le campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais, du 1^{er} novembre 2008 au 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2009-1032 en date du 22 septembre 2009, prolongeait de six mois la période de subvention à la maison de la culture pour la location du stationnement existant sur le campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais, soit du 1^{er} juillet 2009 au 31 décembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Outaouais a accepté de prolonger l'entente de location du stationnement existant sur le campus Félix-Leclerc jusqu'à la fin des travaux de construction du centre sportif selon les modalités initiales;

CONSIDÉRANT QUE les usagers de la maison de la culture ont continué d'utiliser les espaces du stationnement existant sur le campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais jusqu'au 31 mars 2010, et ce, malgré que l'entente prenait fin le 31 décembre 2009 et sans qu'aucune prolongation n'ait été entérinée par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Outaouais a transmis une facture de 11 250 \$, plus les taxes applicables, ce qui respecte les modalités de l'entente initiale pour l'utilisation du stationnement du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau avait prévu le prolongement de la période de subvention à la maison de la culture pour le paiement de cette facture et réservé les sommes nécessaires au paiement;

CONSIDÉRANT QU'afin de régulariser la situation, le Service de la gestion des biens immobiliers recommande le prolongement de la période de subvention à la maison de la culture pour la location du stationnement existant sur le campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais, du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010, pour un montant total de 11 250 \$, plus les taxes applicables, représentant le coût de location du stationnement existant sur le campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser le prolongement de la période de subvention à la maison de la culture pour le paiement de la location du stationnement existant sur le campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais, du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010, pour un montant total de 11 250 \$, plus les taxes applicables;

- d'autoriser le trésorier à puiser un montant de 11 250 \$, plus les taxes applicables, représentant le coût de location des espaces de stationnement sur le campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais, à même le poste budgétaire 02-72131-951, et ce, sur présentation de pièces justificatives préparées par le service concerné.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72131-951	11 250,00 \$	Maison de la culture - Contributions - Organismes municipaux
04-13493	562,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	885,94 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2011.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1607

RATIFICATION DES LISTES DE LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-37 - 63 966,09 \$ - PÉRIODE DU 10 AU 16 SEPTEMBRE 2011 ET B-38 - 115 082,15 \$ - PÉRIODE DU 17 AU 23 SEPTEMBRE 2011

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-37 au montant de 63 966,09 \$ pour la période du 10 au 16 septembre 2011 et B-38 au montant de 115 082,15 \$ pour la période du 17 au 23 septembre 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1608

SOUSSION 2011 SP 095 - ACHAT DE DEUX SURFACEUSES À GLACE ÉLECTRIQUES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour l'achat de surfaceuses à glace, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 6 juillet 2011, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacune des annexes à savoir :

ANNEXE A

Robert Boileau inc., 1425, rue Pitfield, Ville Saint-Laurent, Québec, H4S 1G3 pour la surfaceuse électrique pour un aréna à une glace au montant total de 159 398,16 \$, incluant les taxes.

ANNEXE B

140543 Canada inc. - MG Service, 147, chemin des Commissaires, L'Assomption, Québec, J5W 2T6 pour la surfaceuse électrique pour un aréna à deux glaces au montant total de 165 557,33 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11003-002-20453	119 513,93 \$	Achat de véhicules et équipements - 2 surfaceuses
18-11012-012-20454	191 179,74 \$	Achat de véhicules et équipements - 2 surfaceuses
04-13493	14 261,82 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1609 **SOUSSION 2011 SP 098 - ACHAT DE TROIS VÉHICULES SUR CHENILLETES POUR TROTTOIRS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Équipements Plannord ltée, 780, chemin Olivier, St-Nicolas, Québec, G7A 2N2 pour la fourniture de trois véhicules sur chenillettes pour trottoirs, dont deux incluant l'option 1 (épandeur fixe), le tout au montant total de 402 077,78 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 3 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11012-011-20455	124 579,70 \$	Achat de véhicules et équipements - 2 tracteurs multifonctions
18-11012-014-20456	259 851,48 \$	Achat de véhicules et équipements - 2 tracteurs sur chenilles
04-13493	17 646,60 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1610 **SOUSSION 2011 SI 262 - DISTRIBUTION - PROGRAMME CULTURE ET LOISIRS 2012**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme La Revue, 160, boulevard de l'Hôpital, bureau 30, Gatineau, Québec, J8T 8J1 pour la distribution du Programme Culture et loisirs, et ce, pour l'ensemble des cinq secteurs de la Ville de Gatineau, soit les publications hiver 2011-2012 et printemps-été/automne 2012 pour un montant approximatif de 88 260,28 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 12 août 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget 2012 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70020-329-20451	27 068,68 \$	Programme Culture et loisirs - Autres frais de poste et de transport
04-13493	1 291,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 060,21 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-70020-344	5 718,89 \$		Programme Culture et loisirs - Impression pour diffusion
02-70020-329		5 718,89 \$	Programme Culture et loisirs - Autres frais de poste et de transport

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1611

SOUSSION 2011 SP 261 - LITHO MILLE ISLES - IMPRESSION - PROGRAMME CULTURE ET LOISIRS 2012 - SERVICES DE PROXIMITÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Litho Mille Isles, 355, rue Georges VI, Terrebonne, Québec, J6Y 1N9 pour l'impression du Programme Culture et loisirs 2012, le tout selon l'option 2 (une impression intérieure en une couleur) pour les publications hiver 2011-2012 et printemps-été/automne 2012 pour un montant approximatif de 194 999,73 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 31 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget 2012 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70020-344-20452	62 151,04 \$	Programme Culture et loisirs - Impression pour diffusion
04-13493	2 964,67 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 434,29 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1612 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 36 - 6 011,82 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 39 - 523 877,62 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 38 - 6 424,60 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 36 - 512 416,89 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 36 et accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 39, la liste des réquisitions numéro 38 ainsi que la liste des embauches numéro 36 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 36	Pièces de comptes à payer	6 011,82 \$	3 au 7 octobre 2011
Liste PD numéro 39	Pièces de comptes à payer	523 877,62 \$	3 au 7 octobre 2011
Liste des réquisitions numéro 38	Pièces de comptes à payer	6 424,60 \$	3 au 7 octobre 2011
Liste des embauches numéro 36	Embauche de personnel temporaire	512 416,89 \$	26 au 30 septembre 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1613 **SUBVENTION DE 50 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DU CLUB DE HOCKEY LES PATRIOTES DE GATINEAU, PEE-WEE A - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'Association de hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités de la saison 2011-2012 du club de hockey Les Patriotes de Gatineau, Pee-Wee A.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1614 **SUBVENTION DE 425 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DU CLUB DE HOCKEY LES TITANS DE GATINEAU, BANTAM A - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 425 \$ à l'ordre de l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités du club de hockey Les Titans de Gatineau, Bantam A pour la saison 2011-2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	25 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79934-972	25 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79935-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	25 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	25 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79948-972	25 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1615 **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LA BONNE HUMEUR - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club de l'âge d'or de la bonne humeur, à l'attention de monsieur Paul Renaud, 113, rue du Muscadet, Gatineau, Québec, J8M 2E5, à titre de subvention pour l'organisation d'activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	500 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1616

SUBVENTION DE 550 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR ET VIACTIVE ST-JEAN-DE-BRÉBEUF DE GATINEAU - VOYAGE « NOËL EN AUTOMNE » À ST-EUSTACHE - 24 NOVEMBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre du Club d'Âge d'Or et ViActive St-Jean-de-Brébeuf de Gatineau, 448, rue de Pointe-Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 2B7, à titre de subvention pour le voyage « Noël en automne » à St-Eustache, le 24 novembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1617

SUBVENTION DE 600 \$ - PETITS DÉJEUNERS DE LA SOUPIÈRE DE L'AMITIÉ DE GATINEAU POUR LE 10^e SOUPER DES MÉDIAS LE 17 NOVEMBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre des Petits déjeuners de La Soupière de l'Amitié de Gatineau, 306, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1K8, à titre de subvention pour le 10^e Souper des médias au profit du comité de financement des petits déjeuners de la Soupière de l'Amitié de Gatineau le 17 novembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79942-972	200 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1618 **SUBVENTION DE 625 \$ - CLUB DES AÎNÉS LES AMI(E)S DU SOLEIL INC. - 25^e ANNIVERSAIRE - 26, 28 ET 29 OCTOBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 625 \$ à l'ordre du Club des aînés Les Ami(e)s du Soleil inc., à l'attention de monsieur Omer Manseau, président, C. P. 685, Gatineau, Québec, J8P 8B5, à titre de subvention pour leur 25^e anniversaire de fondation. L'activité se déroulera sur trois jours, le mercredi 26, le vendredi 28 et le samedi 29 octobre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79931-972	25 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	25 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79935-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	25 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79939-972	25 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	25 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	25 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	25 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	25 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	25 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1619

PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL - CLUB OPTIMISTE DE BUCKINGHAM - ACTIVITÉ DU 12 NOVEMBRE 2011 - 445 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Pierre Philion et Maxime Pedneaud-Jobin ainsi que madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à une activité organisée au profit du Club Optimiste de Buckingham, le 12 novembre 2011.

De plus, ce comité autorise messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Luc Angers, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon et Yvon Boucher ainsi que madame la conseillère Nicole Champagne à subventionner cette activité pour un montant de 250 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 445 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Buckingham, à l'attention de monsieur Henri-Paul Nadon, C. P. 2915, succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	25 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	50 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	25 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79943-972	25 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79937-972	65 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79944-972	65 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79948-972	65 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1620

PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR NAISSANCE-RENAISSANCE OUTAOUAIS LE 18 NOVEMBRE 2011 - 150 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE HULL-VAL-TÉTREAU ET DE POINTE-GATINEAU - DENISE LAFERRIÈRE ET LUC ANGERS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière et monsieur le conseiller Luc Angers à participer à une activité organisée par Naissance-Renaissance Outaouais le 18 novembre 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de Naissance-Renaissance Outaouais, 115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 5, Gatineau, Québec, J8X 1C5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	75 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79941-972	75 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1621

SOUSSION 2011 SP 239 - RÉFECTION DE TERRAINS DE TENNIS - PARCS DE LA RIVIERA, HORMISDAS-GAMELIN ET LOUIS-PHILLION - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE TOURAINE, DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - DENIS TASSÉ, LUC MONTREUIL ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Inter Cité inc., 485, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour la réfection de terrains de tennis aux parcs de la Riviera, Louis-Phillion et Hormisdas-Gamelin, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 468 881,12 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 14 septembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11011-019-20457	104 971,02 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc école Hormisdas-Gamelin
18-11011-011-20458	174 160,18 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Louis-Phillion
18-11011-017-20459	169 171,42 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Riviera
04-13493	20 578,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1622

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER STEFAN PSENAK À LA MISSION CULTURELLE ORGANISÉE PAR LES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE - BELGIQUE - 22 AU 28 OCTOBRE 2011

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Stefan Psenak, président de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, à participer à la mission culturelle organisée par les Rendez-vous de la Francophonie qui se tiendra du 22 au 28 octobre 2011, en Belgique.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives pour une dépense maximale de 500 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32331	500 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1623 DÉMISSION DE MADAME CAROLINE VIOLA AU POSTE DE CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES - SECTION DES RELATIONS DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE madame Caroline Viola a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à payer les montants qui lui sont dus.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA DÉMISSION
Caroline Viola, conseillère en ressources humaines	Ressources humaines	29 septembre 2011

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier madame Caroline Viola pour ses services à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1624 ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR GEORGES LAVICTOIRE AU POSTE DE COORDONNATEUR, GESTION DE LA RÉMUNÉRATION - SECTION DE LA RÉMUNÉRATION ET DES AVANTAGES SOCIAUX

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer le suivi des opérations et une période de transition avec le futur titulaire suite à la retraite de monsieur Yves Boucher au poste de coordonnateur, Gestion de la rémunération :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de monsieur Georges Lavictoire au poste de coordonnateur, Gestion de la rémunération à la Section de la rémunération et des avantages sociaux du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-016 au plan d'effectifs des cadres) pour la période du 6 septembre au 9 décembre 2011.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Employés réguliers – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1625

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MADAME LYNE CÔTÉ AU POSTE DE CONSEILLER EN ADMINISTRATION ET RÉCLAMATIONS - SECTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler temporairement le poste de conseiller en administration et réclamations à la Section de la santé et de la sécurité du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-013 au plan d'effectifs des cadres) pour la durée du congé de maternité de la titulaire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de madame Lyne Côté au poste de conseiller en administration et réclamations à la Section de la santé et de la sécurité du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-013 au plan d'effectifs des cadres) pour une période approximative de neuf mois, soit du 4 octobre 2011 au 27 juillet 2012, selon les modalités du contrat de travail.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Réguliers – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2011.

Adoptée

CE-2011-1626

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR JONATHAN ROY-BEAUMIER AU POSTE DE CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES - SECTION DES RELATIONS DE TRAVAIL - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de conseiller en ressources humaines à la Section des relations de travail du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-017 au plan d'effectifs des cadres) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de monsieur Jonathan Roy-Beaumier au poste de conseiller en ressources humaines à la Section des relations de travail du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-017 au plan d'effectifs des cadres) pour une période de 12 mois, soit du 19 octobre 2011 au 19 octobre 2012, selon les modalités du contrat de travail.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Réguliers – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif